

Aristote

Définir, décrire, classer chez Aristote : des opérations propédeutiques à la connaissance scientifique des choses

Arnaud Macé

Philopsis : Revue numérique
<http://www.philopsis.fr>

Les articles publiés sur Philopsis sont protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction intégrale ou partielle doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès des éditeurs et des auteurs. Vous pouvez *citer* librement cet article en en mentionnant l'auteur et la provenance.

Définir, décrire, classer : une collection hétéroclite d'opérations de connaissance

Définir, décrire, classer – cela suffit-il pour connaître les choses ? Le plus notable de prime abord dans cette liste de trois opérations de pensée, c'est moins leur profusion, qui dissémine certes la connaissance des choses en de multiples actes, que la restriction que cette liste impose. Non seulement la trinité ainsi constituée représente une coupe drastique dans la diversité des actes par lesquelles on a pu décrire l'accomplissement d'une connaissance des choses – percevoir, intuitionner, sentir, juger, déduire, induire, expliquer, rendre raison, démontrer, prouver, manifester, dévoiler, diviser, rassembler, etc. – , mais, plus encore, on peine à saisir la raison qui anime un tel partage, le lien intime qui unit ces trois opérations et justifie qu'on les isole de toutes les autres – au risque que cet isolement et que ce regroupement ne manifestent que leur arbitraire.

Ou c'est peut-être, plus qu'un lien intrinsèque, une raison strictement négative qui pourrait donner un fondement à ce regroupement – comme si l'on se concentrait sur les opérations auquel on se donne encore droit quand toutes les autres sont apparues trop ambitieuses. Le plus frappant dans cette

triade, c'est en effet l'omission du type d'opération par rapport auquel ces trois-ci n'ont été, pour les fondateurs de la philosophie, que des opérations adjuvantes ou préparatoires. Pour Platon en effet comme pour Aristote, connaître les choses, c'est les expliquer, en rendre raison en les rapportant à leur cause, pouvoir dire « pourquoi » elles sont comme elles sont. Et c'est par rapport à cette opération que définir, décrire ou classer peut s'avérer utile ou nécessaire, mais de manière seulement subordonnée.

« Nous estimons connaître (*epistasthai*) chaque chose, absolument parlant (et non, à la manière des Sophistes, c'est-à-dire de manière accidentelle), lorsque nous estimons que nous connaissons la cause (*tèn aitian*) par laquelle la chose (*to pragma*) est, que nous savons que cette cause est celle de la chose, et qu'il n'est pas possible que la chose soit autre qu'elle n'est. »¹

Telle est selon Aristote « la nature de la connaissance scientifique ». Le savoir en quoi consiste celle-ci est de la nature suivante :

« S'il existe en outre une autre manière de connaître (*tou epistasthai*), nous poserons la question plus tard ; nous parlons pour l'heure de connaissance par voie de démonstration (*di'apodeixeos eidenai*). Par démonstration j'entends le syllogisme scientifique (*sullogismon epistèmonikon*), et j'appelle scientifique un syllogisme dont la possession même constitue pour nous la science »²

Connaître les choses, au sens le plus plein du terme, c'est les connaître par science, c'est-à-dire pouvoir rendre raison des choses à partir de leur cause. Que faut-il appeler ici une chose ? Aristote préfère parler d'un « fait » ou de ce que nous appellerions aujourd'hui un « état de chose », c'est-à-dire une liaison entre deux choses, de telle sorte qu'une l'une puisse être attribuée à l'autre, comme l'éclipse à la lune ou l'humanité à Socrate :

« En outre, toute démonstration (*apodeixis*) prouve un prédicat d'un sujet comme lui appartenant ou ne lui appartenant »³

Cette preuve, en quoi consiste une connaissance scientifique des choses, est la connaissance du « pourquoi » (*to dioti*). Mais celle-ci suppose une première connaissance, celle du fait (*to hoti*). Les états de choses, avant de pouvoir être prouvés, doivent d'abord être perçus, décrits : on doit pouvoir décrire les choses de telle manière que se manifeste le fait qu'un astre subit une éclipse. Outre cette connaissance portant sur le multiple (le rapport entre plusieurs éléments, un sujet et un prédicat), la possibilité même de la démonstration repose sur une connaissance monadique : l'existence d'une chose (*ei esti*) et l'essence de celle-ci (*ti estin*)⁴, laquelle s'énonce dans la définition.

¹*Seconds Analytiques*, I, 2, 71b 9-12, nous traduisons.

²*Ibid.*, 71 b 16-19, nous traduisons.

³*Seconds Analytiques*, 90 b 33-34, traduction Tricot.

⁴Ce sont là les quatre objets de recherche possible. Ils sont exposés en *Seconds Analytiques* II, 1.

L'opération souveraine de connaissance scientifique des choses suppose donc une multiplicité d'opérations adjacentes, comme définir ou décrire. Sans parler encore de classer. Mais il faut entrer d'abord dans la conception de la définition pour mieux comprendre comment cette troisième opération entre en jeu. Nous verrons alors comment ces différentes opérations de connaissance qui circulent autour de la connaissance scientifique des choses sont susceptibles de plusieurs types de rapports chez Aristote.

La définition : connaissance de l'essence et de l'universel

Aristote reconnaît en Socrate l'homme des définitions : d'une part, Socrate a « le premier, fixé la pensée sur les définitions »⁵, cherchant ainsi à propos « des vertus éthiques » à « définir » celles-ci de manière « universelle » (*horizesthai katholou*)⁶ et, d'autre part, il a recherché « l'essence », « car il cherchait à faire des déductions », et « le principe des déductions, c'est l'essence »⁷. Il nous faut expliquer trois choses : le rapport entre l'essence et la définition, le rapport entre la définition et l'universel, puis le rapport de la définition au syllogisme (et à la forme scientifique de celui-ci, à savoir la démonstration⁸).

Pour Aristote, en cela héritier de Socrate, la définition (*horos*) constitue « l'énoncé de l'essence » (*logos tès ousias*)⁹, « le discours qui signifie la quiddité »¹⁰, la « quiddité » étant pour chaque chose ce qu'elle « est dite être par soi », ce qui exprime sa nature propre¹¹. Nous pouvons nous tourner vers le portrait que Platon a fait de Socrate pour comprendre ce point. Le Socrate des dialogues platoniciens s'en remet ainsi toujours à l'idée que celui qui connaît quelque chose, ainsi le médecin qui sait comment rendre la vue à l'œil malade ou l'éducateur qui sait apprendre à être vertueux, peut le manifester en disant de la chose qu'il sait produire « ce que c'est »¹². Connaître les choses, même dans le cadre de l'action, du savoir faire, c'est savoir dire ce que l'on fait, c'est savoir définir. Pourquoi Aristote ajoute-t-il que Socrate cherchait à définir les vertus « de manière universelle » ? Littéralement, « universel » signifie eu égard au « tout » (*kata holon*), c'est-à-dire conformément à la totalité des exemples possibles. Les dialogues de Platon manifestent l'absence de compétence d'interlocuteurs qui échouent à « dire ce que c'est ». Et un grand nombre de ces échecs sont liés au fait que l'on a pas répondu « conformément au tout », mais seulement selon une

⁵*Métaphysique*, A, 5, 987 b 3-4, traduction Tricot.

⁶*Métaphysique*, M, 4, 1078 b 17-19.

⁷*Métaphysique*, M, 4, 1078 b 24-25.

⁸Pour la définition du syllogisme et de ses espèces, voyez par exemple *Topiques* I, 1, 100 a 25-b 18.

⁹Voir par exemple *Catégories* I, 1 a 1-4.

¹⁰Voir par exemple *Topiques*, I, V, 101 b 38.

¹¹Pour une définition de la quiddité, voir *Métaphysique* Z, 4, 1039 b 1-23.

¹²*Lachès* 190 c6.

partie. Socrate manifeste ce type de cas par l'usage du contre-exemple : il suffit en effet d'exhiber au moins un cas qui, tout en ne tombant pas sous la définition proposée par l'interlocuteur, est pourtant tenu par lui comme un exemple de ce que l'on cherchait à définir. Ainsi, en réponse à la première définition du courage par Lachès (« si un homme est prêt à repousser les ennemis tout en gardant son rang, et sans prendre la fuite, sois assuré que cet homme est courageux »¹³), il suffit à Socrate de rappeler à Lachès ne serait-ce que tous les cas où des fantassins ont su être braves en se battant à reculons, sans même penser aux innombrables autres situations où l'on peut se montrer courageux, ainsi face aux maladies, à la pauvreté, en politique, non seulement face à la douleur mais aussi face au plaisir¹⁴. Face au défaut inverse (extension trop grande), il suffit à Socrate d'exhiber au moins un cas, illustrant la définition proposée, et tel que l'interlocuteur ne parviendra à reconnaître comme un véritable exemple de la propriété recherchée¹⁵.

L'essentiel et l'universel : c'est ainsi, dans le dialogue socratique, que commencent à se fixer deux critères déterminants de la définition, ceux que nous appelons aujourd'hui l'adéquation extensionnelle et l'adéquation intensionnelle¹⁶. En termes antiques, par exemple platoniciens, on dira qu'il s'agit d'identifier l'unité d'une multiplicité donnée¹⁷ – unité indissociablement qualitative et quantitative.

La définition en excès sur la description

Ces caractéristiques confèrent à la définition un statut paradoxal : connaissance de la nature propre de chaque chose, elle exclut ce que celle-ci ne partage pas avec un nombre indéfini d'autres choses. La connaissance par laquelle nous saisissons l'essence des choses est paradoxalement une connaissance qui nous emmène au-delà du niveau où les choses se présentent immédiatement, le niveau où nous pouvons les décrire. L'objet de la définition de ce que nous voyons n'est pas un objet des sens. Décrire ce que nous voyons, c'est faire droit à la singularité. Or la singularité est précisément ce dont il n'y a ni essence ni définition. Comme le dit Aristote : l'individuel ne peut être défini¹⁸. On pourrait objecter que la description n'est pas seulement une histoire de singularité. La description peut avoir pour

¹³Lachès, 190e5-6, traduction Dorion.

¹⁴Lachès, 191a –191e.

¹⁵Voyez Lachès 192 b9–c4, en réponse à la définition du courage comme fermeté de l'âme : « je ne crois pas que tu regardes toute fermeté comme du courage ».

¹⁶Lesquelles, avec la non-circularité, constituent les trois conditions d'une définition substantielle. Sur ce point et sur la postérité du projet platonicien dans la philosophie contemporaine de la connaissance (problème de Gettier), voyez J. Dutant et P. Engel (éditeurs), *Philosophie de la connaissance*, Paris, Vrin, 2005, p. 35-42.

¹⁷Voyez *Théétète* 147 d7-e1.

¹⁸*Métaphysique Z*, 15.

fonction de dégager des traits récurrents dans les choses. Un exemple tiré des dialogues de Platon éclairera ce point. Charmide, lorsqu'il définit pour la première fois la sagesse, a bien compris qu'il s'agit d'énoncer l'unité d'une multiplicité et il cherche donc un trait propre à plusieurs actions qu'il estime inspirées par la sagesse, et il le trouve dans la manière d'agir – une manière d'agir posément, de faire les choses avec une certaine mesure, un certain calme, lorsque que l'on marche dans la rue aussi bien que lorsque l'on discute ou dans quelque autre occupation¹⁹ : il s'agit donc à la fois d'une propriété que l'on peut percevoir et, par ailleurs, que l'on peut attribuer à plusieurs actions. Cette suggestion est intéressante, mais il faut en mesurer la portée, car elle est incorrecte dans sa prétention à l'universalité. Platon prend soin de montrer qu'une telle définition échoue au test d'extension²⁰ : ce n'est pas au niveau des traits de la description que l'on trouvera la propriété universelle elle-même. Platon et Aristote, quelque soit par ailleurs leurs divergences sur le statut des idéalités, sont au moins d'accord sur ce point : l'objet de la définition (l'essence) n'est pas un objet des sens, c'est un objet de l'esprit. Ce n'est pas un élément de la description de l'objet.

Mais il est pourtant vrai que la définition se traduit dans les traits de ce que l'on peut décrire de la chose. Il faut considérer les descriptions comme un niveau où l'on cherche seulement des « indices », des « signes » de quelque chose qui se trouve ailleurs. Un tel point de vue permet de conserver toute la richesse des descriptions, même de s'ouvrir à toutes ses singularités. Prenons ainsi la description des circonstances dans lesquelles le père d'Euthyphron s'est rendu responsable de la mort d'un de ses esclaves – lorsque l'on cherche à savoir comment caractériser cette action, à savoir si elle tombe du côté du pieux ou de l'impie, il faut tenir compte de l'ensemble des circonstances très particulières. Platon insiste à dessein sur les détails de cette histoire rocambolesque :

« Allons, cher Euthyphron, instruis-moi, pour que je devienne moi aussi plus savant : quel est pour toi l'indice (*tekmèrion*) que tous les dieux tiennent pour injuste la mort de cet homme qui a commis un meurtre alors qu'il travaillait comme thète, qui a été ligoté par le maître de la victime, qui est mort de ses liens avant que celui qui l'avait ligoté ait pu s'enquérir auprès des exégètes de ce qu'il devait faire de lui, et que dès lors les dieux tiennent pour correct qu'un fils, pour le compte d'un pareil individu, dénonce son père et le poursuive pour meurtre ? Allons, essaie sur ces questions de me démontrer avec quelque clarté que tous les dieux croient, sans l'ombre d'un doute, qu'il est bien d'entreprendre cette action ; si tu me démontres cela de façon satisfaisante, je n'en finirai pas de te louer pour ton savoir »²¹

La description doit être la plus exhaustive possible, la plus soignée du détail, afin qu'au moment d'en tirer des traits saillants, on ne puisse être

¹⁹Charmide 159b.

²⁰Socrate énumère des contre-exemples de « calme » et de « lenteur » non sages en 159 c-160d.

²¹Euthyphron, 9a1-b3, traduction Dorion.

accusé d'avoir négligé certaines singularités. Mais le trait saillant ne sera qu'un signe, un indice du fait que cette action relève du pieux ; mais l'unité essentielle du pieux, elle, se dérobe à la description, afin de pouvoir s'appliquer à des circonstances extrêmement variées, parfois tellement variées qu'il pourrait même n'y avoir rien de commun dans la description qui en serait faite. Ainsi, qu'y aura-t-il de commun entre les descriptions des diverses choses belles mentionnées par Diotime dans le *Banquet*²² ? Décrivez une belle loi et décrivez un beau jeune homme, en restant à chaque fois au plus près des singularités de l'objet. La beauté qui est leur caractère commun est au-delà de ce que nous pouvons décrire d'eux.

Conséquence (1) : la définition, fondement de la classification

La définition est un fondement sur lequel des classifications peuvent être effectuées. On s'en rend compte dans les dialogues de Platon, lorsque Socrate prolonge le questionnement sur l'extension des définitions vers le problème des extensions comparées de notions. Ainsi, après l'échec de la deuxième définition de la piété par Euthyphron, Socrate propose de poser la question autrement en commençant par se demander si « tout ce qui est pieux est juste » et si réciproquement « tout ce qui est juste est pieux », ou bien s'il faut dire que le pieux est « tout entier juste, alors que le juste n'est pas tout entier pieux, étant en partie pieux, et en partie autre chose »²³ : alternative entre la coextension des notions, et l'inclusion de l'une dans l'autre. Or c'est ainsi que commence l'opération de classification : lorsqu'une notion, désignant une classe X d'objets, peut-être reconnue comme incluse à titre de partie dans une autre notion, désignant à son tour une classe Y d'objets, de telle sorte que tout X soit Y et certains Y ne sont pas X. Ainsi tous les hommes sont des animaux, mais certains animaux ne sont pas des hommes. Aristote systématise la réflexion sur ces inclusions ; pour ce faire, il s'appuie sur une typologie des choses en général²⁴ : celles qui ne peuvent être affirmées d'une autre (toutes les choses individuelles et sensibles, comme Socrate ou tel oiseau sur une branche), et celles qui le peuvent, ainsi *homme* peut être dit de Socrate. A l'intérieur de ce deuxième groupe, on peut distinguer les attributs qui peuvent être à leur tour sujets (de l'homme on peut dire qu'il est un animal), et les attributs qui ne peuvent pas être sujets à leur tour (ainsi ce qu'Aristote appelle des catégories : qualité, quantité, lieu, etc. qui sont toujours dites de quelque chose – sauf la première d'entre elles, la substance). Par cette typologie des choses en fonction de leur place possible dans une syntaxe (d'où le fait qu'on parle à ce propos d'une classification des « êtres grammaticaux ») s'ouvre la possibilité d'une classification par laquelle Aristote distingue les prédicats « antérieurs » (plus

²²*Banquet*, 211b-c.

²³*Euthyphron*, 11 e2-a3.

²⁴Nous paraphrasons *Premiers Analytiques*, I, 27, 43 a 25-32.

universels) et « postérieurs ». Il dit encore que dans une telle série, lorsqu'on isole une chose donnée, on peut désigner alors la série de « toutes les termes qui suivent la chose » ainsi que de « celles que la chose à son tour suit »²⁵. Suivre, accompagner signifie être attribué. Ainsi l'animal suit l'homme partout – à chaque fois qu'homme est attribué, animal est attribué, et non réciproquement.

Or c'est le travail de la définition qui permet de poser la bonne classification, en prenant des termes attribués à la fois universellement et essentiellement les uns aux autres. C'est ainsi que l'on parviendra à des prémisses démonstratives :

Il faut donc choisir les prémisses au sujet de chaque chose de la manière suivante : ayant d'abord posé cette chose même et les définitions ainsi que toutes les choses propre à la chose dont il s'agit, puis, après cela, toutes les termes qui suivent la chose et ceux que la chose à son tour suit , ainsi que ceux qui n'ont pas la possibilité de lui appartenir.²⁶

Une fois la définition posée, on peut faire le tri, parmi les termes « compagnons » (ceux qui suivent (*ta epomena*) la chose), entre ceux qui sont essentiels et ceux qui ne le sont pas, entre ceux qui sont universels et ceux qui le sont pas. Ainsi, parmi ces termes accompagnants, on ne gardera pas, en ce qui concerne l'homme, « Athénien », qui n'est ni essentiel (on peut être un homme sans être athénien) ni universel (quelques hommes sont athéniens, mais pas tous). C'est là principe fondamental de la classification aristotélicienne et c'est ainsi qu'elle devient un réservoir à prémisses démonstratives, puisque pour faire un syllogisme, on comparera les séries où se situent les deux termes que l'on cherche à lier (par exemple Socrate et mortel) et le premier terme commun (homme) parmi leurs termes antérieurs (pour le sujet) et postérieurs (pour le prédicat) sera le moyen terme du syllogisme universel affirmatif²⁷. C'est ainsi, par le moyen de la classification, que la définition devient principe de la connaissance scientifique des choses, c'est-à-dire de la démonstration.

Conséquence (2) : la classification au-delà des apparences, la description au-delà du fait

On a souvent présenté Aristote comme le précurseur des grandes classifications du XVIIIème siècle, telles celle de Buffon ou de Linné, tout

²⁵PA, I, 27, 43 b 3-4.

²⁶PA, I, 27, 43 b 1-5, nous traduisons.

²⁷L'ensemble de ces procédures de construction de syllogismes sur le fondement de ces classifications de termes est exposé en *Premiers Analytiques* I, 27-29. Le chapitre I, 31 est consacré à la division platonicienne et à montrer pourquoi elle n'est pas une classification qui permet de choisir des prémisses de syllogismes démonstratifs.

en déplorant qu'il reste en deçà d'un véritable travail scientifique dans la mesure où des préoccupations philosophiques (en particulier sa philosophie de la forme et des causes finales) viennent encore perturber chez lui le travail d'observation²⁸. On a néanmoins aussi rendu compte de cette différence en l'attribuant à l'originalité de la classification aristotélicienne²⁹, qui, comme nous l'avons dit, se fonde sur des essences qui sont au-delà des apparences. Cette particularité se traduit dans la capacité à non pas seulement tirer la classification de l'observation et du constat tiré de la multiplicité des descriptions d'espèces animales, mais encore à la devancer la description en anticipant la diversité des cas possibles³⁰. Afin de comprendre cela, revenons un peu en arrière. Nous avons montré comment la logique d'Aristote exigeait que la classification utilise pour critère le moyen terme d'un syllogisme démonstratif possible. C'est la considération des causes qui doit prévaloir, et, en ce qui concerne les animaux, les causes du mouvement et des fonctions vitales caractéristiques des animaux, cause formelle et cause finale. Une première conséquence de ce fait est que l'objet de la classification sera, bien plutôt que la morphologie des espèces, les parties des animaux en tant que celles-ci sont le siège des fonctions animales. La classification apparaît dès lors comme une combinatoire de parties d'animaux :

« C'est comme si nous décidions de prendre les espèces de l'animal ; nous déterminerions d'abord ce qu'il est nécessaire à tout animal d'avoir (à savoir certains organes sensoriels, et la partie qui digère et reçoit la nourriture, comme la bouche et le ventre et, en outre, les organes par lesquels chacun d'eux se meut) et si le nombre de ces parties nécessaires est bien seulement celui-ci, mais qu'elles présentent entre elles des différences (je veux dire, par exemple, qu'il y a plusieurs sortes de bouche et de ventre, et aussi d'organes sensoriels et locomoteurs), le nombre de leurs conjugaisons donnera nécessairement une pluralité de familles d'animaux (car le même animal n'est pas susceptible d'avoir plusieurs variétés de bouche ou d'oreille) ; si bien que lorsque l'on aura pris toutes les combinaisons possibles, cela donnera des espèces de l'animal, autant que de conjugaisons de parties nécessaires »³¹

On retrouve bien la nécessité de partir d'une attribution nécessaire, nommer des attributs que tout animal doit avoir. En l'occurrence, il s'agit des différentes parties susceptibles d'accomplir les fonctions nécessaires à la vie animale. Par delà la diversité des apparences et des descriptions possibles d'espèces animales, c'est la cause qu'il faut isoler. Mais ce souci guide aussi

²⁸Voyez par exemple G. E. R. Lloyd, « Observation et Recherche » in *Le Savoir Grec*, Paris, Flammarion, 1996, p. 262-263 en particulier.

²⁹Voyez Pierre Pellegrin, *La classification des animaux chez Aristote. Statut de la biologie et unité de l'aristotélisme*, Paris, Les Belles Lettres, 1982.

³⁰Pour une présentation de ce point de vue, voir M. Crubellier et Pierre Pellegrin, *Aristote, Le philosophe et les savoirs*, Paris, Seuil, 2002, p. 288-289. On se reportera au pages 282-284 pour une présentation des oeuvres du corpus zoologique.

³¹*Politiques*, IV, 4, 1290 b 25 sq., texte cité, traduit et commenté par M. Crubellier et P. Pellegrin, *ibid.*

l'observation en l'anticipant, car une combinatoire se met en place sur le fondement de ce critère de classification par fonctions et parties, étant donné la diversité interne à ces différentes parties et la diversité de leurs agencements possibles dans la nature en vertu de la finalité : n'importe quelle bouche n'est pas compatible avec n'importe quel estomac si les fonctions animales doivent toujours être accomplies comme il se doit. Tout se passe comme si la nature explorait l'ensemble des combinaisons possibles dans le cadre téléologique défini par l'accomplissement de la fonction, lequel détermine la limite des variations possibles³². La description de nouvelles espèces deviendra alors le terrain d'une mise à l'épreuve des combinaisons possibles.

La classification fondée sur la définition de l'essence ouvre ainsi la possibilité d'une combinatoire qui permet d'anticiper sur les descriptions à venir. La zoologie n'est pas le seul terrain d'application de telles classifications. Le texte précédemment cité est tiré des *Politiques*, et justifie le passage de la description des régimes politiques existant dans la réalité ou dans les ouvrages de Platon (livre II) à la description des espèces et sous-espèces de régimes possibles en fonction de la combinatoire de leurs parties (livres IV), le tout sur le fondement de la définition de l'essence de la cité (livre III). Grâce à la classification combinatoire, la description se libère aussi du fait pour devenir description du possible³³.

La définition menacée par le problème du commencement et le secours de la classification (1)

La classification supposerait donc la définition ? Et il faudrait cette classification pour pouvoir ensuite faire de bons syllogismes ? Cela s'explique en effet par le fait qu'il n'est possible de démontrer qu'une chose possède telle ou telle propriété que si l'on peut déduire cette nouvelle propriété de celles que nous savons lui appartenir nécessairement et universellement – c'est-à-dire à partir de son essence, et donc sa définition. Comme nous l'avons vu, Aristote attribue à Socrate cette conscience du fait que la définition est le principe de toute déduction. Les dialogues de Platon sont là aussi en accord : leur Socrate tient à ce que l'on décide « ce qu'est » une chose avant de pouvoir lui attribuer une autre propriété³⁴.

Ce privilège de la définition, lié au fait qu'elle est la connaissance de la chose à partir de laquelle seulement le reste peut être connu, en fait aussi la

³²Nous suivons ici l'argumentation de M. Crubellier et P. Pellegrin, *ibid.*, p. 289 : « Nous sommes ici plus près de Mendeleïev que de Linné ».

³³Ainsi, la *République* de Platon est la description d'un régime possible qui n'existe pas (encore).

³⁴Ainsi d'abord répondre à la question « qu'est-ce que la rhétorique ? » avant de pouvoir décider si oui ou non la rhétorique est une chose admirable (*Gorgias* 448e, 462c10, 463c) ; à la question « qu'est-ce que l'amour ? » avant d'en pouvoir faire l'éloge (*Banquet* 195a, *Phèdre* 237 b-d) ; à la question qu'est-ce que la vertu avant de pouvoir dire si elle peut être enseignée (*Ménon* 71a-b).

faiblesse. Il faut poser la définition avant de pouvoir la tester. Si jamais elle est mauvaise, on ne le saura qu'en route. De nombreux dialogues platoniciens miment cette particularité dans leur marche même : on pose une définition, on en déduit des conséquences insatisfaisantes, et l'on doit tout « reprendre à nouveau depuis le début », s'engageant dans un nouveau départ, qui mènera le plus souvent encore à une nouvelle impasse. Le problème n'est donc pas de trouver une définition pour se mettre en route : c'est plutôt qu'il ne nous est pas possible de vérifier la valeur de ces définitions avant de commencer. C'est à l'épreuve du raisonnement que la définition peut être validée, après coup. Aristote a écrit un traité qui a le grand avantage d'avoir essayé de faire le tour des situations de discussions dans lesquelles on se trouve avoir posé une définition et devoir la défendre ou l'attaquer. Comme si Aristote avait tiré, de son expérience de l'entretien philosophique et vraisemblablement de son expérience de lecteur des dialogues de Platon, une sorte de guide pour mieux se repérer dans ces situations qu'il appelle « dialectiques ».

Ce traité se nomme les *Topiques*. Il est consacré à ces situations de discussion où nous ne disposons pas de prémisses vraies et immédiates : nous sommes en situation de défendre ou d'attaquer une thèse, une prémisses présentée comme admise, probable³⁵. Les *Topiques* proposent une « topologie » des situations de débat. Ce qu'Aristote nomme ici des « lieux » (*topoi*), et que l'on nomme encore « prédicables », ce sont les choses que peuvent manifester les propositions : la définition (énoncé de l'essence), le genre (ce qui est attribué essentiellement à plusieurs choses différant spécifiquement), le propre (ce qui, sans être l'essence, appartient seulement à une chose, ici le rire pour l'homme) et l'accident³⁶. S'il y a dix catégories qui représentent l'ensemble des façons dont on peut accomplir l'attribution d'un prédicat à un sujet, il faut en distinguer les prédicables qui mesurent des degrés d'importance entre ces attributions, disant plus ou moins quelque chose d'essentiel de la chose³⁷.

L'étude de la définition vient à la fin (livres VI et VII) mais l'étude des prédicables précédents, accident (livres II et III), genre (IV) et propre (V) ont anticipé des problèmes rassemblés dans le cas de la définition, puisque celle-ci doit à la fois reposer sur une attribution à la chose de son genre, et de la différence qui, dans ce genre, lui est propre – les lieux de l'accident ayant permis de passer en revue les situations où l'on a pris pour accidentel quelque chose d'essentiel. Or, à lire, les *Topiques*, on s'aperçoit que c'est la même grille de classification que celle qui est utilisée dans les *Premiers Analytiques* : l'emboîtement des termes conséquents, emboîtement des genres et des espèces jusqu'aux espèces indivisibles, classification qui correspond à la forme logique de l'affirmation universelle. C'est dans le genre, et pour cause, que cette structure apparaît le mieux. Si quelqu'un

³⁵Sur la différence entre la prémisses démonstrative et la prémisses dialectique, cf. *Topiques*, I, 1, deuxième paragraphe.

³⁶*Topiques*, I, 4, 101 b 25 ; les quatre prédicables sont définis au chapitre 5.

³⁷Le chapitre I, 9 est consacré à la différence entre prédicables et catégories.

affirme que le plaisir est une sorte de bien (premier pas vers une définition : il lui suffira ensuite de préciser de quel type spécifique de bien il s'agit), on descend alors dans les espèces de plaisir, les choses que « plaisir » accompagne toujours. Si l'on rencontre un type de plaisir qui n'est pas un bien, alors il est impossible que le bien « suive » le plaisir. Au bout du compte, cela revient bien à dire que l'on a voulu faire d'un accident propre à certains plaisirs le genre même de tous les plaisirs (IV, 1). On retrouve là tous les lieux « où l'essence de la chose n'est pas posée dans l'expression de la définition » (VI, 5).

En ce qui concerne la différence, il faut s'assurer que celle-ci possède un terme qui lui soit opposé dans la même division – comme immortel à mortel. On s'assurera en outre que l'opposé est vrai du même genre, condition là encore nécessaire (VI, 6). On s'assurera que l'on n'a pas répété le genre à la place de l'espèce (ainsi définir la vertu comme un état bon, car le bien est le genre de la vertu) – de plus on vérifie alors que l'on n'a pas associé deux choses qui seraient dans des genres qui ne se contiennent pas : ainsi l'état ne contient pas le bien et le bien ne contient pas l'état, puisque tout état n'est pas un bien, ni tout bien un état. L'état et le bien ne peuvent être tous deux le genre de la vertu³⁸.

Ainsi, sans nécessairement posséder par avance une classification exhaustive de tous les genres et de toutes les espèces, on parvient néanmoins à vérifier si la définition proposée respecte la possibilité d'une telle classification. On se demande à chaque fois si la définition proposée respecte les lois formelles de la classification des notions : que tous les termes antérieurs (ou qui « englobent », *periekhei*³⁹) ont plus d'extension que les termes postérieurs ou subordonnés qu'ils accompagnent⁴⁰, que tous les termes antérieurs attribués sont bien attribués les uns aux autres (impossibilité de participer aux espèces sans participer au genre), que l'espèce admet la définition du genre et non réciproquement⁴¹. Les *Topiques* sont un catalogue de procédures pour s'assurer, de multiples façons, que nos définitions respectent cette structure formelle et qu'il n'y a pas de « dissonance » dans la série des termes, qu'ils sont tous affirmés essentiellement les uns des autres⁴². Si elles passent le test, nous pourrions peut-être construire une connaissance valide des choses en nous appuyant sur elle.

³⁸ *Topiques*, VI, 6, 114 a 9-19.

³⁹ *T*, IV, 2, 121 b 25-26.

⁴⁰ Ainsi ne pas dire que l'objet de l'opinion est une espèce de ce qui est, car l'opinion porte aussi sur ce qui n'est pas, IV, 1, 121 b 1-4. On prendra garde aussi que le genre et l'espèce ne soit pas d'extension égale, comme l'être et l'un (*Ibid.*, b 5-8)

⁴¹ Sur le fait que le genre supposé « participe » (*metekhein*) à ce qui est placé en lui, c'est-à-dire en admette la définition, cf. IV, 1, 121 a 10-20. C'est la raison pour laquelle il ne peut y avoir de genre de l'être ou de l'un, puisque ces deux prédicats s'attribuent à tout ce qui est. Un hypothétique genre devrait donc aussi se voir attribuer ces prédicats et accepterait donc leur définition.

⁴² *T*, IV, 2, 122 a 34-122b2, traduction Tricot modifiée.

5. Conclusion : l'antichambre de la science, et la réalité de la recherche

Définir, classer, décrire : nous voyons chez Aristote ces trois opérations s'interpénétrer de diverses manières dans l'antichambre de la connaissance scientifique des choses par démonstration. Nous avons vu la définition excéder la description pour mieux la renouveler sur le fondement de la classification, nous avons vu la classification devenir terrain d'essai des définitions, la description le lieu d'une mise à l'épreuve des classifications issues des définitions.

En vertu de la théorie aristotélicienne de la science, ces trois opérations ne sont que des préalables à la connaissance par démonstration. Pourtant, on a souvent remarqué que les traités d'Aristote n'étaient pas écrits conformément à cet idéal démonstratif. La recherche qui s'élabore dans ceux-ci consiste en réalité bien plutôt en de multiples tentatives de définition, critique de définitions antérieures, en d'innombrables classements, et en une profusion de descriptions. Il se pourrait que les préalables en soient venus à constituer la majeure partie de la route.

Arnaud Macé
Université de Franche-Comté